

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 23 novembre 2015 portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national des jeunes aveugles de Paris

NOR : AFSA1530848A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le décret n° 74-355 du 26 avril 1974 modifié relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national de jeunes aveugles, notamment ses articles 4 et 12,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes aveugles de Paris :

M. André Nutte, président, inspecteur général des affaires sociales honoraire, ancien chef de l'IGAS.

M. Marc Aufrant, ancien élève de l'Institut national des jeunes aveugles, ancien administrateur de l'INSEE, vice-président de l'association Valentin-Haüy.

M. Hamou Bouakkaz, ancien élève de l'Institut national des jeunes aveugles de Paris.

Mme Odile Faure-Fillastre, conseillère technique du recteur de l'académie de Paris, mission académique pour la scolarisation des élèves handicapés.

M. Edouard Ferrero, président de la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA).

Mme Laure Lechatellier, vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France chargée de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap.

Docteur Joëlle Tour-Vincent, médecin généraliste à l'Institut national de jeunes aveugles.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 23 novembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la cohésion sociale,
J.-P. VINQUANT